

Saint-Césaire II à Arles : église cathédrale paléochrétienne et couvent médiéval

Conclusion au diagnostic archéologique / Frédéric Raynaud et Marc Heijmans ; INRAP, 2004

Les sondages archéologiques réalisés après la démolition de bâtiments du XIX^e siècle sur la partie menacée par les travaux de réhabilitation de l'Enclos St.-Césaire ont permis de mettre au jour le chevet d'une église de grandes dimensions.

Cette partie de l'édifice est composée d'une grande abside, présentant un parement extérieur polygonal, à sept pans et un parement intérieur curviligne déterminant un hémicycle de 9,80 m de rayon, soit une ouverture, nord-sud, de 19,80 m dans l'oeuvre et une profondeur est-ouest de 10,50 m suivant un plan légèrement outrepassé. Elle délimite une surface intérieure de 162,62 m², en hémicycle outrepassé et est liée à deux murs latéraux constituant la limite orientale de la nef, d'une largeur minimale de 36,25 m. Ces murs présentent des élévations conservées sur 1,80m de hauteur.

Symétriquement disposées au nord et au sud des extrémités occidentales de l'abside, deux portes permettaient l'accès au chevet de l'église par des escaliers en partie extérieurs et en partie aménagés dans l'embrasure. La porte sud n'est plus décelable que par les empreintes portées à la surface du mortier de l'arasement du mur, son escalier extérieur est conservé ; par contre, l'encadrement en grands et petits blocs de la porte nord est conservé sur une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,80 m, mais les marches extérieures ont été récupérées.

L'espace interne de l'abside, est aménagé par un puissant mur qui détermine une abside intérieure de plan semi circulaire, de 4,75 m de rayon intérieur et 6,60 m de rayon extérieur. L'extrémité occidentale du mur de l'abside est constituée par un massif de blocs dont les arêtes supérieures sont taillées en chanfrein renversé. Cet élément devrait correspondre à la base méridionale de l'arc triomphal surmontant l'ouverture de l'abside, comportant sur sa face, une base de pilastre ou de jambage de piédroit. Un bloc quadrangulaire, observé contre le parement externe du mur de l'abside intérieure pourrait correspondre à la fondation d'une colonne appuyée contre le parement.

À l'ouest et à 0,60 m en retrait de l'angle interne du mur d'abside, un mur, axe nord-sud limite l'espace central de l'abside intérieure à un hémicycle segmentaire s'étendant sur 9,05 m pour une profondeur de 3,35 m soit une superficie de 61,4 m². Le sommet de ce mur apparaît au même niveau que le sol intérieur et présente, en surface, un lit de mortier de chaux lissé qui pourrait correspondre au radier d'un revêtement récupéré et indiquer que ce mur ne s'élevait guère plus haut. Il forme un mur de podium entre le chœur et l'espace à l'avant du chœur. Le parement occidental est recouvert par un enduit pariétal de mortier de tuileau à la base duquel sont incrustés des plaques de marbre formant une plinthe. À l'extrémité méridionale du mur de podium, le parement est recouvert par une plaque de revêtement vertical, de marbre gris.

Le sol de l'espace interne à l'abside secondaire est constitué par un pavement de dalles de marbres blanc et gris. Les empreintes portées à la surface de ces niveaux et les dalles de marbre conservées indiquent que le revêtement central était constitué de dalles rectangulaires de différentes dimensions et bordé sur les côtés par un damier de petites dalles carrées. Ce décor s'organise autour d'un élément privilégié, centré au milieu de l'abside intérieure qui devrait être l'autel. Au nord, des baguettes de marbre et un négatif observé au sommet du mur de podium suggèrent la présence d'un décor à l'avant du chœur, peut-être un chancel. L'abside intérieure correspond à un chœur liturgique où la célébration est représentée dans un décor recherché.

Le mur de podium surmonte de 0,47 m un sol de dalles de marbre, observé à l'avant de celui-ci et compris dans l'espace intérieur de l'abside principale. L'espace compris entre les deux absides forme un couloir semi circulaire de 3,20 m de large. Le sol est constitué d'une mosaïque au sud-est alors qu'il devait être constitué d'un sol de dalle à son extrémité nord. Le radier de la mosaïque repose directement sur le ressaut de fondation saillant à la base du parement extérieur du mur de l'abside intérieure. Le style du décor observé renvoie à une datation tardive (V^e-VI^e s.).

Les murs du couloir présentent des décors différentiels : enduit peint blanc pour l'abside intérieure et enduit de mortier de tuileau conservant des pitons de fixations de plaques de revêtement pour le parement de l'abside principale. Cet aménagement du chœur correspond éventuellement à une transformation architecturale du chœur originel. Deux colonnes de granit gisent dans les couches de démolition du couloir.

L'espace au nord de l'abside principale présente deux états d'aménagements. Le parement extérieur du mur latéral de la nef est couvert d'un enduit peint blanc identique à celui du parement extérieur de l'abside. Une base de colonne est appuyée sur celui-ci, à l'est de l'escalier extérieur de la porte nord. Elle est en relation avec un radier de sol ou un sol en mortier de chaux. Le second état est représenté par la construction d'un mur appuyé contre l'enduit couvrant le parement du mur de la nef.

L'espace au sud de l'abside principale présente deux phases d'aménagements successifs. Le premier état est perceptible grâce aux enduits pariétaux conservés sur les parements extérieurs du chevet de l'église et un radier de sol, ponctuellement mis en évidence. De cette période, sont conservés l'escalier extérieur de la porte sud et probablement un tambour de colonne, symétrique à celle qui a été observée au nord. L'espace est aménagé par la construction d'un mur appuyé contre le parement du mur latéral sud, suivant un axe parallèle à celui d'un mur à l'ouest, dont l'antériorité reste à établir. Ce mur oriental est en relation au sud, avec une colonne de marbre conservée en place et au nord avec une porte donnant accès à l'angle nord-est de l'espace. L'embrasure, pourvue d'un seuil à glissière, est constituée par le parement extérieur du mur de l'abside principale et un piédroit, en maçonnerie appuyée contre le mur ouest. Le bâtiment correspondant à ces murs a été pourvu d'un sol de mortier de chaux puis d'un sol de mortier de tuileau.

La nature des couches accumulées sur le niveau d'arasement de l'édifice et l'aspect de vestiges architecturaux suggèrent que les matériaux de construction aient été soigneusement récupérés lors de la démolition. Elles n'ont livré que peu de matériel archéologique,

déterminant pour une datation de la destruction et renferment cependant de nombreux éléments architecturaux de qualité, oubliés ou rejetés. Certains pans de murs ont dû être conservés à l'époque médiévale. Le dernier niveau de sol du bâtiment sud a été recouvert par des niveaux de remblais médiévaux et modernes.

Ces vestiges correspondent au chevet orienté d'une église paléochrétienne de grande dimension et d'une grande qualité architecturale contre lequel sont aménagés des bâtiments annexes. Ils renvoient à l'église principale et aux différents locaux qui composaient le groupe cathédral antérieurement au déplacement vers le site de Saint Etienne -Saint Trophime au début du V^e siècle. C'est probablement cet ensemble d'édifices qui a été attribué en 512, aux moniales du couvent fondé par saint Césaire. L'église a subsisté dans l'enceinte monastique éventuellement jusqu'au VII^e siècle d'après les indices de datations fournis par la céramique. Les observations n'ont cependant révélé que le dernier état de construction dont la chronologie reste à établir.

Plusieurs structures, murs et massifs maçonnés ont pu être observées dans l'espace concerné par le diagnostic archéologique. Elles doivent correspondre à des constructions médiévales cependant aucun niveau de sol n'a pu être décelé et aucune relation architecturale n'a pu être établie entre ces différents éléments. Les sondages réalisés dans les élévations des bâtiments actuels ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges d'un mur de moyen appareil, de style roman, axé est-ouest, probablement conservé sur toute son élévation et comportant une porte et des fenêtres jumelées au rez-de-chaussée ainsi qu'une fenêtre haute dont l'embrasure est décorée de peintures. Des éléments architecturaux médiévaux ont également été localisés au nord et à l'est du bâtiment XIX^e, axe nord-sud. Ces vestiges correspondent à un état médiéval du couvent de Saint-Césaire.

Le site appréhendé recèle un fort potentiel archéologique à la mesure de son histoire. Il occupe une position particulière dans le patrimoine arlésien : la cathédrale paléochrétienne, représentant le monde des vivants dans le cadre de leur célébration de l'Eucharistie, complète la riche collection de sarcophages représentant le monde des morts, dans leur espérance de résurrection. C'est un lieu de mémoire de l'Histoire religieuse qui fut fréquenté par de nombreux théologiens réputés ainsi qu'un exemple rare et particulièrement bien conservé de l'architecte religieuse, jalon essentiel pour l'histoire de l'architecture. Les vestiges du couvent sont les derniers à pouvoir faire l'objet d'analyse avant que les travaux de réhabilitations n'en détruisent une partie et masque l'autre.